



PROCES VERBAL ASSEMBLEE des PRESIDENTS DE L'AVSH
Le 23 octobre 2017 à Poliez-Pittet

- Convocations: tous les membres du comité
les Président(e)s des sociétés
- Sociétés excusées: DGM & CR Moudon, Assoc. Suisse de concours hipp., Société de dressage de la Côte, Club équestre de Leysin et env., Club hippique de Cudrefin.
- Sociétés absentes : ASMIL, Cercle de la Cravache, Club équestre du Mont s/Lsne, Amicale équestre de la Vallée de Joux, les Ecuries de la Tour, Club équestre de Villard, Club équ. de l'Etrier – Echallens, Club équestre des Haies, Les Cavaliers du Rhône (Pégase), Société hippique vaudoise du Lys, Club les Ecuries Soleil, Ecurie de Cronay, Assoc. Ecurie de Sullens – Domaine du Rosselet.

20h10 : ouverture de l'assemblée par notre Président, M. Dominique Nicod.

1. Appel des sociétés

52 sociétés convoquées - 5 sociétés excusées - 13 sociétés absentes = 34 sociétés présentes:
La majorité absolue est de 18 voix.

2. Procès-verbal du 24.10.2016

Le procès-verbal est accepté.

3. Communications des dicastères

- Aucunes

4. Date/planification des manifestations pour 2018

- Calendrier 2018 : quelques modifications. Pas de conflit.
- Championnat vaudois saut 2018 : A Yverdon, au centre équestre. Dès 2019, se préparer en formant un groupe de plusieurs organisateurs potentiels pour planifier les coûts et la main d'œuvre nécessaire.
- Championnat vaudois dressage 2018 : à Cheseaux s/Lausane, Club Equestre St-Georges.
- Rallye 2019 : sera organisé par les DGM Echallens.

5. Assemblée Générale 2018

- C'est la société « Ecurie du Nozon » qui organisera l'AG en 2018. Cette assemblée aura lieu le 23 mars 2018.

6. Divers

- Représentants de l'AVSH à l'AG de la FER 2018
 - Délégué sortant: Alain Guillet, remplacé par David Konhké
 - Sont délégués pour 2018: Amandine Charbonnier, Laure Nessi, Jean-Pierre Hermann, Emmanuel Cossy et David Konhké.
 - Nouveau suppléant : Noëlle Béchir
 - Sont suppléants : Camille Manuel et Noëlle Béchir

- Cours d'hiver de l'AVSH :
 - Cours de dressage : nouvelle formule proposée par E. Fischer avec 1 cours de coaching-gestion mentale pour tous les participants, ensuite 5 cours d'1h. en groupe (max 4 cavaliers) ou 5 cours seul de 30 min. Un 7^{ème} dernier cours pour présenter un programme de dressage, jugé et protocolé.
 - Cours de saut : non reconduits en 2018, faute d'intérêt des participants. Il n'y a eu aucune demande ! Si intérêt à nouveau pour ces cours, contacter le comité de l'AVSH. Il faut beaucoup de participants pour pouvoir les financer.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h.

F. Griffiths/09 avril 2018.